



Léaz Flash info n°6

02/09/2020

Vous désirez recevoir ce Flash Info par mail plutôt que par courrier ?
Vous pouvez le faire savoir à mairie@leaz.fr (laissez votre nom, et votre adresse mail ainsi que votre adresse postale).
Vous pouvez le retrouver sur le site également.

Commerces locaux

Les commerçants locaux vous proposent toujours leurs produits sur commande en livraison le samedi.

Mais vous retrouverez aussi

- Tous les mercredi à la salle des fêtes de Grésin de 9h30 à 10h et à la mairie de Léaz de 10h à 12h, « l'épicerie d'Aurore » (qui était venue pendant le confinement),
- Un mercredi par mois « La belle orange » (agrumes bio et autres fruits, huile d'olive),
- Un mercredi par mois « les jardins d'Aestiv » (farines, lentilles, graines, huiles et viande).

Tarifs cantine et garderie

Les tarifs de la cantine et de la garderie ont soulevé beaucoup de questions. Plusieurs personnes ont compris que le repas était compté séparément de la surveillance. Ce n'est pas le cas. Comme avant, la garderie sur le temps de la demi-pension est comprise dans le prix.

Notez que le PAI (projet d'Accueil Individualisé) concernant les enfants ayant une allergie alimentaire.

Règlements cantine-garderie et transport

Les règlements de la cantine, de la garderie et du transport scolaire ont été refondus pour plus de clarté. Vous les trouverez sur le site internet de la commune.

Arrêté de circulation aux abords de l'école

L'arrêté de circulation aux abords de l'école est consultable sur le site internet de la commune. Merci à tous pour la bonne observation de ces nouvelles règles nécessaires à la sécurité des enfants.
N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez aider à la circulation ou prendre en charge un pédibus.

Travaux

La mise en séparatif des réseaux (assainissement/eaux pluviales) entraîne d'importants travaux Route des Roches et Rue du Calvaire. Les travaux débuteront le 14/09/2020 pour une durée de 8 mois environ.

Une réunion publique d'information aura lieu le mercredi 09/09/2020 à 19h à la salle Maurice Raisin (dans le respect des gestes barrière) dans

laquelle les informations techniques seront fournies : calendrier des travaux, circulation, stationnement...

Associations

- Léaz swing reprend ses activités le mardi de 20h à 22h15 à la salle Maurice Raisin à partir du 8 septembre. Les deux premières séances sont des portes ouvertes, venez découvrir les danses proposées.
- Le dimanche 20 septembre de 10h à midi, venez découvrir les activités des associations, et partager le verre de l'amitié offert par la mairie. En raison des mesures sanitaires en vigueur, il ne sera pas possible de partager un repas.

Coupes de bois

Possibilité de coupes de bois sur Longeray. Si vous êtes intéressés, contactez directement la commune.

Recensement

Tout jeune français qui a 16 ans doit se faire recenser en Mairie. Le recensement est obligatoire et permet aux jeunes de s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.
Plus d'info sur le site.

Garde chasse

Nous vous informons que Gérard Goubel est le garde-chasse.

Tel : 0672397916

Mail : taxigege@aol.com

Recherche tondeuse naturelle !

Le conservatoire des espaces naturels recherche un troupeau pouvant pâturer la prairie sèche de Léaz afin d'entretenir ce milieu ouvert.
Contacter Valérie Loubet (voulet@leaz.fr).

Antenne relais de radiotéléphonie mobile à Longeray

Une motion a été adoptée le lundi 31/08/2020 en conseil municipal pour dénoncer l'emplacement actuel de l'antenne et rechercher une négociation avec Bouygues Telecom. La motion est disponible sur le site internet de la commune.

Prochain conseil municipal

Lundi 07/09/2020 à 20h (salle du conseil).

Ouverture de la mairie

Lundi 15h-19h

Mercredi 9h-12h

Vendredi 13h30-16h30

Contact

mairie@leaz.fr

04 50 48 23 01

<https://www.leaz.fr>

Ne pas jeter sur la voie publique

Bibliothèque

Mercredi

10h-12h et 16h30-18h30

Jeudi 16h30-19h

Samedi 10h-12h30